



**AFOM**  
ASSOCIATION FRANÇAISE  
DES OPÉRATEURS MOBILES

**Unaf**  
Union nationale  
des associations familiales

Communiqué de presse  
Le 8 novembre 2010

**Nadine Morano, Secrétaire d'Etat chargée de la Famille et de la Solidarité,  
préside au lancement d'un nouveau guide à l'attention des parents  
édité par l'AFOM, en partenariat avec l'UNAF**

### « Votre adolescent et le téléphone mobile »

*Si 82% des Français tous âges confondus possèdent un téléphone mobile, les 15-17 ans sont quant à eux équipés à 97%\* de cet outil de sociabilité qui fait désormais partie intégrante de leur vie quotidienne. Diffusé depuis sa 1<sup>ère</sup> édition en 2005 à plus de 250 000 exemplaires, le guide « Votre adolescent et le téléphone mobile » s'adresse aux parents. Sa vocation : leur apporter des conseils pratiques, faciliter l'accompagnement de leurs jeunes dans l'appropriation du téléphone mobile pour qu'innovation et connectivité soient compatibles avec le « bien vivre ensemble ».*

**Un guide pédagogique pour favoriser le dialogue parents-adolescent**



Parce que les jeunes sont en majorité équipés et que les usages offerts par les téléphones mobiles d'aujourd'hui sont multiples, l'Association Française des Opérateurs Mobiles (AFOM) développe des messages pédagogiques dans un nouveau guide « Votre adolescent et le téléphone mobile ».

Lancé avec l'appui de **Nadine Morano, Secrétaire d'Etat chargée de la Famille et de la Solidarité**, auprès du **Ministre du Travail, de la Solidarité et de la Fonction publique**, ce **guide gratuit**, réalisé en partenariat avec l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) et la Délégation aux Usages de l'Internet (DUI), **fait appel à l'expertise de nombreux spécialistes** et permet aux parents d'accompagner leur adolescent dans un usage quotidien responsable du téléphone mobile.

Concentré d'informations, de conseils, d'exemples de bonnes pratiques et de chiffres-clés, ce guide grand public s'articule autour de trois grands thèmes :

- **Des conseils pratiques pour bien équiper son adolescent** (Quand lui permettre d'accéder à son premier téléphone mobile ? Quel type de terminal choisir ? Quel type d'offre privilégier ?...) et **des réponses aux questions que les parents peuvent se poser sur les ondes radios et la santé**,
- **Des règles de savoir-vivre et de bonne conduite pour une utilisation responsable et citoyenne de son téléphone mobile**,
- **Des conseils pour prévenir les situations « à risque » et les actions à mener pour protéger son adolescent d'éventuelles mauvaises rencontres ou d'une éventuelle escroquerie.**

Le guide (48 pages)  
est téléchargeable sur le site de  
l'AFOM :

[www.afom.fr](http://www.afom.fr)

Il est également possible de le  
commander en version papier via un  
formulaire en ligne.



**AFOM**  
ASSOCIATION FRANÇAISE

## Un million de contrôles parentaux sur les téléphones mobiles activés au 30 septembre 2010

Les opérateurs de téléphonie mobile membres de l'AFOM ont signé en 2006, avec le Ministre délégué à la Famille, une Charte d'engagements relative aux contenus multimédias mobiles, proposant **l'activation du contrôle parental dès l'ouverture d'une ligne en magasin, ou auprès du service client un peu plus tard, pour un mineur. Gratuit, il garantit le blocage d'accès aux contenus pouvant heurter la sensibilité des jeunes** (sites de charme, de rencontres...) sur le portail de chaque opérateur ou le kiosque Gallery et d'autre part l'accès à l'Internet.

Une fois le contrôle parental activé, les jeunes utilisateurs disposent d'un accès sécurisé depuis leur mobile à une multitude de sites, parmi les plus visités du web.

**Un million de contrôles parentaux étaient activés au 30 septembre 2010**

### Quelques exemples concrets tirés du guide :

#### ■ Adopter le « savoir vivre mobile »

**100% des filles et 95% des garçons de 15 à 17 ans ont un téléphone mobile personnel.\***

**65% des adolescents équipés disposent d'un forfait bloqué.\***

- Éteindre son mobile pendant les cours,
- Passer en mode vibreur ou silencieux dans les transports en commun, au restaurant, dans une salle d'attente...,
- Ne pas laisser son portable sonner et appuyer sur la touche « dièse » du clavier lorsqu'on ne souhaite pas prendre un appel,
- Respecter l'image de l'autre et dire non au « sexting » et autres « happy slapping », conformément au droit.

#### ■ Lutter contre les spams et les contenus illicites

**15% des adolescents ont déjà donné leur numéro de mobile à un inconnu rencontré sur internet.\***

**8% des adolescents équipés ont déjà reçu des vidéos violentes sur leur mobile\*.**

- Répondre « STOP » par SMS pour demander à un éditeur de cesser ses envois ou transférer les SMS ou appels en absence suspects au 33700, le numéro SMS gratuit mis en place par les opérateurs pour lutter contre le spam,
- Signaler les contenus illicites (incitation à la haine raciale, pédopornographie,...) sur les sites [www.pointdecontact.net](http://www.pointdecontact.net) ou [www.internet-signalement.gouv.fr](http://www.internet-signalement.gouv.fr).

#### ■ Agir en faveur du développement durable

- Ne jeter ni le téléphone portable hors service ni sa batterie à la poubelle,
- Le rapporter dans un point de vente afin qu'il commence sa nouvelle vie (recyclage ou réparation).

**Un abécédaire de plus de 50 mots-clés est proposé aux parents. L'AFOM prévoit une diffusion de 100 000 exemplaires de ce nouveau guide.**

### → À propos de l'AFOM...

Créée en 2002, l'Association Française des Opérateurs Mobiles ([www.afom.fr](http://www.afom.fr)) regroupe aujourd'hui 12 membres : Bouygues Telecom, Orange, SFR, Breizh Mobile, Casino Mobile, Free Mobile, M6 Mobile, NRJ Mobile, Simplicime, Tele2 Mobile, Universal Mobile et Virgin Mobile.

Sa vocation : accompagner le développement du téléphone mobile en France et promouvoir son utilisation responsable. L'AFOM traite de sujets de société, d'intérêt général et non concurrentiels qui appellent une réponse collective des opérateurs.

**Contact Service de presse du Cabinet de Nadine Morano : 01 40 56 59 15**

**Voir aussi :** <http://www.travail-solidarite.gouv.fr/actualite-presse,42/breves,409/un-guide-de-bons-reflexes-pour,12552.html>

**Contact presse UNAF : Laure Mondet – Tél. : 01 49 95 36 05 - [lmondet@unaf.fr](mailto:lmondet@unaf.fr)**

**Contact AFOM : Raphaëlle Ginies - Tél. : 01 56 88 60 04 – [rginies@afomobiles.org](mailto:rginies@afomobiles.org)**

**Contact presse : Stéphanie Kanoui - Tél. : 01 77 37 29 92 – [s.kanoui@thedesk.fr](mailto:s.kanoui@thedesk.fr)**